

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 06647  
Numéro SIREN : 838 045 987  
Nom ou dénomination : 1HEALTHMEDIA - HEALTH INITIATIVE

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2023 sous le numéro de dépôt 156505

**1HEALTHMEDIA - HEALTH INITIATIVE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2 000 euros**  
**Siège social : 14 rue du Regard, 75006 PARIS**  
**838 045 987 RCS PARIS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 15 novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois,  
Le 15 novembre,  
A 15h,

La société EUROPA GROUP, Société par actions simplifiée au capital de 1 146 848 euros, ayant son siège social 19 allée Jean Jaurès, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 342 066 727 RCS TOULOUSE, Représentée par son Président Monsieur Marc DONCIEUX,

Associée unique de la société 1HEALTHMEDIA - HEALTH INITIATIVE,

En présence de la société GROUNDSWELL INITIATIVE, Présidente non associée de la Société,

Étant précisé que la société AUDICEAC, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes relatives à la nomination d'un deuxième Commissaire aux Comptes titulaire.

**PREMIERE DÉCISION**

L'associée unique décide, de nommer la SARL EURAUDIT, domiciliée 81 Boulevard Lazare Carnot 31000 TOULOUSE, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 389 343 443, en qualité de deuxième Commissaire aux Comptes titulaire, pour la durée du mandat de la société AUDICEAC, Commissaire aux Comptes titulaire déjà nommé restant à courir, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La société EURAUDIT a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.


## DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société EUROPA GROUP  
Marc DONCIEUX

*Marc Doncieux*

✓ Certified by  yousign